

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES

Part R, C - Code ISIN : FR0050000464

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'OPCVM est un fonds nourricier du compartiment G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE (classe d'actions OD) de la SICAV de droit luxembourgeois G Fund. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros. La performance de l'OPCVM GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE, compte tenu de ses propres frais de gestion. Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros.

L'OPCVM est composé en totalité et en permanence des actions du compartiment G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE (classe d'actions OD) et, à titre accessoire, de liquidités.

Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

Ce Fonds est géré de façon active et a pour objectif de surperformer les rendements de l'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis en Euros (ci-après « l'Indice »). Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques Environnementales (gestion des déchets, etc.), Sociales (formation des salariés, etc.) et de Gouvernance (indépendance des conseils, etc.) (« ESG ») des titres détenus en portefeuille. Ce Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR. L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ». La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées. Le Fonds est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de l'Indice.

La gestion du Fonds est discrétionnaire. Le Fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'Indice et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'Indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'Indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de l'Indice est anticipé. La stratégie d'investissement limitera la mesure dans laquelle la composition du portefeuille peut dévier de l'Indice. Cette déviation peut être substantielle. Cela aura probablement pour effet de limiter la mesure dans laquelle le Fonds peut surperformer l'Indice. Le Fonds respectera un investissement minimum de 75% en actions de sociétés ayant leur siège en France, dans un pays de l'UE, de l'EEE ou au Royaume-Uni. Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé à des fins accessoires de couverture et de bonne gestion du portefeuille. Le Fonds pourra investir, à titre accessoire, dans des titres de dettes privées à taux fixe ou à taux variable, obligations convertibles, émises par une entreprise d'un pays membre de l'OCDE, des pays de l'UE ou du G20. Le Fonds pourra acquérir des parts ou actions d'autres OPC à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 10:00, heure de Paris .

Rappel de l'heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats du fonds maître :

L'investisseur peut acheter et vendre des parts du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris et de Luxembourg).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre OPCVM sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

L'OPCVM a un niveau de risque de 6. Il est identique à celui de l'OPCVM maître. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître : La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur le marché de l'EEE. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations : Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

Risque de crédit : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	0,86 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants communiqués sont des frais estimés, cette part n'étant pas encore activée. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Performances passées

Votre OPCVM ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

La performance du nourricier sera identique à celle du maître minorée des frais de gestion du fonds nourricier. Elle pourra en conséquence être inférieure à l'indicateur de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Date de création de l'OPCVM : 31 mai 2005.

Informations pratiques

Forme juridique : Réservée aux intermédiaires en relation avec Groupama Asset Management ou ses filiales et fournissant aux investisseurs particuliers un service de gestion sous mandat et/ou un service de conseil en investissement financier indépendant.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 mai 2022.